

Le problème canadien

Aucun autre pays développé n'a connu ce problème. Je constate d'ailleurs que c'est un problème qu'aucun autre pays ne tolère. En 1980, l'industrie pétrolière et gazière canadienne — détenue à 74 p. 100 et contrôlée à 81,5 p. 100 par des capitaux étrangers — a généré près du tiers de tous les profits du secteur non financier au Canada. Si l'on n'avait pas apporté de changement, une poignée de sociétés étrangères auraient acquis un énorme pouvoir et une très forte influence dans notre pays. Nous avons donc tout simplement décidé que nous devons agir, et ce sans tarder.

Mais à l'encontre de certains autres pays, le Canada a préféré la carotte au bâton. Les opérations des entreprises étrangères au Canada, qui sont toujours fort rentables, peuvent l'être encore plus si elles accroissent la part détenue par des intérêts canadiens.

Je veux en outre dissiper toute impression que le PEN a subitement rendu incertain et imprévisible le rôle des entreprises étrangères dans l'industrie canadienne des hydrocarbures. Il est certain que les règles du jeu ne sont plus ce qu'elles étaient il y a dix, vingt ou trente ans. Les perceptions changent, ainsi que les besoins et les situations. D'ailleurs, où ne changent-ils pas ? Mais les nouvelles règles sont bel et bien claires. Ou bien elles peuvent être ignorées, mais aux risques et périls des parties en cause, ou bien elles peuvent être utilisées avantageusement par les sociétés étrangères qui sont sensibles à l'environnement canadien et aux possibilités d'investissements rentables qu'offre notre pays.

Encouragements aux sociétés

J'ajouterai que le PEN encourage les sociétés étrangères à se trouver des actionnaires et des partenaires canadiens. Si elles le font, elles pourront bénéficier de subventions à l'exploration plus élevées, tout comme les entreprises qui sont déjà détenues à plus de 50 p. 100 par des intérêts canadiens. N'oublions pas que nombre d'entreprises sous contrôle étranger sont à réorganiser en douceur leurs opérations au Canada pour profiter du PEN et qu'elles continuent, ce faisant, à croître et à prospérer dans notre pays.

Avant de terminer mes observations sur la politique énergétique canadienne, permettez-moi de commenter une affirmation que l'on fait souvent sur un autre aspect du PEN. J'ai entendu des gens prétendre que les récentes acquisitions d'entreprises pétrolières et gazières, sous contrôle étranger, par des Canadiens, se sont faites à des prix " dérisoires " imposés par le PEN.

Cependant, la plus importante prise de contrôle depuis l'adoption du Programme, soit l'achat de la Hudson's Bay Oil and Gas à la société Conoco, s'est faite à un prix que la Conoco elle-même a qualifié de juste et raisonnable. Ce prix comprenait une prime de 52 p. 100 supérieure à la valeur de transaction des titres de cette entreprise avant l'adoption du PEN. La prime la plus élevée de toutes, soit 67 p. 100, a été gagnée par la St. Joe's Minerals pour sa vente, supposément " forcée ", de la Candel Oil Ltd., afin d'éviter une tentative de prise de contrôle de la St. Joe's elle-même. Voilà qui n'est pas une si mauvaise affaire pour un mariage qu'on dit avoir été contracté sous la menace. Par comparaison, la prime moyenne pour les quelque 60 prises de contrôle au Canada depuis 1978 était de 35 p. 100. En outre, le gouvernement du Canada a toujours été critiqué pour les acquisitions de Petro-Canada parce que les primes payées avaient été trop élevées.